

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de comparaître devant le comité hier, le 24 octobre 2023, afin de clarifier mon témoignage du 8 décembre 2022 concernant votre étude sur l'application ArriveCan. Après plus de 32 ans de service public, dont 10 ans en tant que sous-ministre, il était important pour moi d'avoir l'occasion de m'expliquer.

Cependant, je vous écris aujourd'hui au sujet d'une question différente, à savoir la motion de censure de M. Genuis présentée lors de la deuxième heure des délibérations du Comité.

Lorsque M. Curry m'a contacté sur LinkedIn pour m'informer qu'il avait découvert une réunion sur une autre question concernant Botler AI à laquelle j'ai participé avec M. Firth, j'ai été choqué pour deux raisons :

Tout d'abord, j'ai constaté qu'avec le recul, j'aurais dû demander à l'Agence de vérifier mon témoignage après ma comparution en décembre dernier. C'est ce que j'ai fait depuis, et mon calendrier du 29 septembre 2020 montre une réunion virtuelle sur Teams avec 12 personnes, dont moi-même. Il y avait 7 fonctionnaires et 5 invités extérieurs : Ritika Dutt et Amir Morv de Botler, deux conseillers juridiques d'INQ Data Law et Kristian Firth de GC Strategies. Bien que je me souvienne du sujet de la discussion avec M^{me} Dutt et M. Morv, je n'ai aucun souvenir de la présence de M. Firth, et encore moins de son rôle dans la réunion.

Fondamentalement, je pense qu'il est déraisonnable de s'attendre à ce que je me souvienne de toutes les personnes présentes à une réunion virtuelle sur Teams datant de trois ans, alors que je dirigeais l'ASFC pendant une période de complexité sans précédent. J'étais donc ravi que le Comité me demande de lui transmettre tous mes dossiers, car ceux-ci montreront que c'était la seule et unique réunion à laquelle j'ai participé avec M. Firth et qu'elle n'avait rien à voir avec l'application ArriveCan.

Encore une fois, je m'excuse pour cette erreur de ma part et je regrette de ne pas avoir fait cette demande à l'ASFC, ce qui a entraîné de la confusion. Cela dit, je tiens à vous assurer qu'il n'y avait rien de délibéré dans cette affaire, et je mettrais au défi quiconque de trouver des preuves que j'ai sciemment fait une déclaration fausse à cet égard. Par conséquent, la motion semble reposer sur une présomption de culpabilité plutôt que sur les faits.

La deuxième raison pour laquelle j'ai été choqué sont les allégations de fautes faites par M. Curry et Botler. Une fois de plus, lorsque j'ai interrogé l'agence à ce sujet, les dossiers que l'Agence m'a fournis montrent clairement que je n'en avais jamais été informé avant ma retraite. Je ne sais pas ce que Botler AI a initialement signalé à M. Utano en 2021, mais les rapports de M. Curry semblent suggérer qu'il s'agissait de ne pas être payé, plutôt que des allégations plus graves qui ont été signalées à l'Agence après ma retraite. Le fait demeure qu'on ne m'en a jamais informé, et les dossiers que l'Agence m'a fournis, et que vous recevrez en réponse à votre demande, le confirmeront.

J'espère que le Comité tiendra compte de ce qui précède lors de ses délibérations sur la motion de M. Genuis.

Cordialement,

John Ossowski